La classe de 3e constitue le premier palier d'orientation important

A l'issue de la classe de 3e, les élèves peuvent préparer plusieurs diplômes :

- **<u>SOIT</u> en voie PROfessionnelle :**
    - CAP ; à l'issue de deux années d'études (1ère et 2ème année de CAP
    - Bac PROfessionnel à l'issue de 3 années d'études (2nde PRO, 1ère PRO, Terminale PRO)

- **<u>SOIT</u> en voie GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :**
    - Bac Général (ES, L ou S) à l'issue de 3 années d'études (2nde Générale et Technologique, 1ère ES, L ou S, Terminale ES, L ou S)
    - Bac Technologique (STMG, ST2S, STI2D, STD2A, STL, STAV, hôtellerie, TMD) à l'issue de 3 années d'études (2nde Générale et Technologique, 1ère technologique, Terminale technologique)

Les diplômes de la voie professionnelle (CAP et Bac PRO) peuvent se préparer :
- soit en lycée professionnel
- soit en apprentissage

Les diplômes de la voie générale (Bac général et Bac technologique) ne peuvent se préparer qu'en lycée général et technologique

N.B. On appelle « lycée polyvalent » un lycée qui propose à la fois des formations en voie professionnelle et des formations en voie générale et technologique.

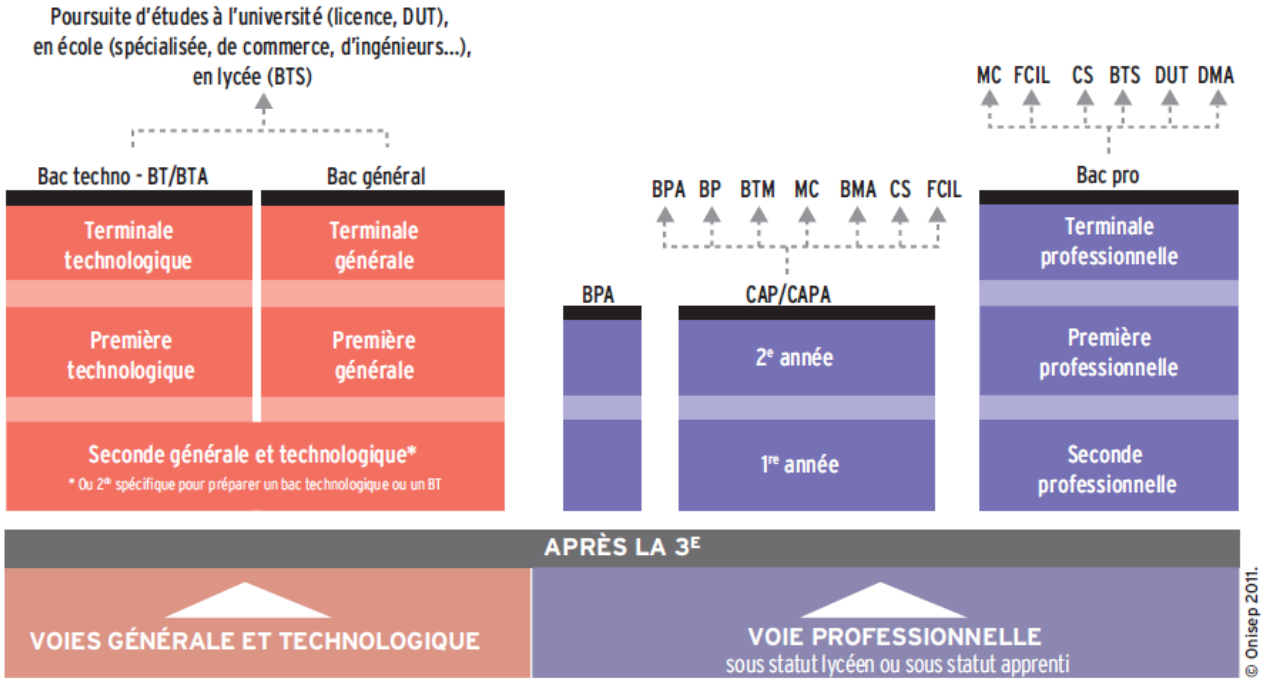

Passerelles
Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de son profil.